

# BEP

## Métiers des Services Administratifs

### Session 2017

Le BEP des métiers des services administratifs (BEP MSA) est un diplôme intermédiaire intégré au parcours de formation préparant au baccalauréat gestion-administration.

Les activités du BEP MSA sont encadrées dans les situations de travail du baccalauréat Gestion-Administration en choisissant une complexité et des aléas réduits au minimum.

Les modalités et l'organisation des épreuves professionnelles du BEP MSA sont fondées sur des contrôles réalisés en cours de formation



# LES EPREUVES EN CCF

# Certification intermédiaire BEP MSA

session 2017

élèves entrés en seconde en septembre 2014

## EP1

Pratiques professionnelles des services administratifs

- Une seule épreuve
- Evaluation des compétences à partir d'un extrait du passeport professionnel constitué d'une sélection de **9 activités** administratives et **des comptes rendus des tuteurs de PFMP**

## EP2

Culture professionnelle

- Interrogation orale à partir du passeport professionnel

# EP1 : Pratiques professionnelles des services administratifs en CCF

- Qui ? La commission est composée des enseignants du domaine professionnel
- Quels supports ? Extrait du passeport professionnel
  - 9 activités professionnelles distinctes soit :
    - 3 activités à caractère **Organisationnel**,
    - 3 activités à caractère **Technique**,
    - 3 activités à caractère **Relationnel**,
  - Les comptes rendus d'évaluation des PFMP, complétés par les tuteurs (voir grille sur le CREG et le CERPEG)
- Quand ? Au plus tôt en fin de seconde et de préférence avant la fin du premier semestre de la première (dès que le candidat est prêt).

## EP2 : Culture professionnelle en CCF

L'épreuve porte sur **l'acquisition des premières bases d'une culture professionnelle**. Elle a pour but d'évaluer la capacité du candidat à :

- **identifier les activités** propres aux services administratifs
  - **caractériser leur contexte professionnel** et leur environnement économique et juridique ;
  - **analyser les contributions de ses activités** au fonctionnement du service ou de l'organisation.
- L'épreuve doit être mise en place après **6 semaines de PFMP** sous forme d'une interrogation conduite par deux professeurs chargés des EPS. Elle se déroule en deux phases :
- *Présentation du document par le candidat 5 mn*
  - *Entretien de 15 mn*

# BEP

## METIERS DES SERVICES ADMINISTRATIFS

- Les évaluations ont eu lieu au plus tard fin janvier 2017.
- Les notes seront remontées pour le 21 avril 2017 aux inspecteurs.
- Le nom des inspecteurs sera précisé sur le dossier « classe »

# Calendrier BEP MSA

## Janvier 2017 :

Fin des évaluations en CCF des épreuves EP1 et EP2

## 21 avril 2017 :

Remontées des notes aux inspecteurs (version numérique)(dossier classe sur le site du CREG) [..\BEP MSA\dossier classe 2017.xlsx](#)

## 29 mai 2017 :

Dépôt des documents suivants (version papier), regroupés par classe dans une chemise, agrafés et classés par numéro de matricule :

- grille d'aide à l'évaluation EP1 ;
- grille d'aide à l'évaluation EP2 ;
- état récapitulatif des épreuves en CCF
- tableau récapitulatif des PFMP (*fichier Excel*) signé par le chef d'établissement

et des livrets scolaires dans les centres de jury et de délibération.

**Les dossiers élèves (modèle disponible sur le site du CREG) resteront dans les établissements, stockés chez le/la DDFPT ou le coordonnateur(trice), mais pourront être demandés à tout moment. Ils doivent donc être tenus à la disposition de la commission.**



# BEP

# METIERS DES SERVICES ADMINISTRATIFS

REMARQUES QUANT A L'EVALUATION

## EVALUATION EP1

Les élèves ont complété leurs fiches descriptives d'activité, soit 3 fiches à caractère technique, 3 fiches à caractère organisationnel, 3 fiches à caractère relationnel.

Les professeurs n'évaluent pas les fiches, mais se réfèrent aux critères d'évaluation précisés sur la grille nationale. Si le nombre de fiches est inférieur à 9, les évaluateurs en tiennent compte, mais ne font pas de calcul au prorata des fiches rendues.

L'absence à cette épreuve ne peut se justifier que si l'élève ne s'est jamais présenté(e) dans l'établissement. Une note égale à 0 n'est pas possible, les enseignants ont des documents, des productions, une connaissance de ce qu'à fait l'élève au cours de sa scolarité.

Toute difficulté ou interrogation doit être signalée sur le dossier « classe ».

# BEP

# METIERS DES SERVICES ADMINISTRATIFS

## EVALUATION EP2

Le nombre de semaines en PFMP est fixé à 6, si l'élève n'a pas réalisé les 6 semaines au cours de la première ou de la deuxième année de formation, les évaluateurs en tiennent compte, mais ne font pas de calcul au prorata du nombre de semaines.

Si l'élève n'a pas réalisé de PFMP, prendre contact avec l'inspecteur dont le nom est noté sur la première page.

L'évaluation peut être réalisée par l'ensemble des professeurs du domaine Professionnel intervenant en 1ère GA.



**BEP**  
**METIERS DES SERVICES**  
**ADMINISTRATIFS**

**CONSTITUTION**  
**DU DOSSIER CCF**

**PROPOSITION D'ORGANISATION**

# Le dossier de certification



DOSSIER  
ELEVE

- 1 chemise par élève +
  - 3 sous-chemises

# BEP

## METIERS DES SERVICES ADMINISTRATIFS

### 1 CHEMISE COMPRENANT

#### EP1

##### EXTRAIT DU PASSEPORT :

9 fiches descriptives  
correspondant aux 9  
activités professionnelles  
(3 activités techniques, 3  
activités  
organisationnelles, 3  
activités relationnelles  
Annexe 4 + COMPTES-  
RENDUS TUTEURS (les  
productions ne sont pas  
imprimées) Annexe 3

#### EP2

Culture  
professionnelle  
en CCF  
Document(s)  
support de  
l'entretien  
Annexe 6

Etat  
récapitulatif  
des  
situations  
d'évaluation  
en CCF  
Annexe 7

# Calendrier des épreuves du BEP MSA

## Epreuves écrites

Dates	Horaires/ durée	Épreuves	Coef.
Mercredi 7 juin 2017	09h00 à 12h00	EG1 : Français et Histoire-Géographie-éducation civique et morale (l'épreuve comporte deux parties)	6
	14h00 à 15h00	EP2 : Prévention Santé Environnement (ponctuels)	1*
	16h00 à 17h00	EG2 : Mathématiques (ponctuels)	4
Jeudi 8 juin 2017	14h00 à 15h00	EP2 : Culture professionnelle (ponctuels)	6*

## Epreuve orale

Dates	Horaires/ durée	Épreuves	Coef.
Jeudi 1 <sup>er</sup> et vendredi 2 juin 2017	Durée 40 minutes	EP1 : Pratiques professionnelles des services administratifs (ponctuels)	6

\*EP2 a un coefficient de 7 dont Prévention Santé Environnement (PSE coef. 1)